

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 00846

Numéro SIREN : 956 508 469

Nom ou dénomination : TRANSPORTS P. FATTON

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/029158

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	951 893	866 160	85 733	54 307	31 426	57.87
	Fonds commercial (1)	559 537		559 537	559 537		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	57 838	56 502	1 336	2 610	1 274	48.81
	Constructions	480 614	480 027	586	1 255	668	53.26
	Installations techniques, matériel et outillage	360 959	334 057	26 903	30 061	3 159	10.51
	Autres immobilisations corporelles	1 782 014	1 473 884	308 130	364 273	56 144	15.41
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 063 279	247 568	3 815 711	3 753 432	62 279	1.66
	Créances rattachées à des participations	1 777 028		1 777 028	1 321 451	455 577	34.48
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	322 662		322 662	299 540	23 121	7.72
	Total II	10 355 823	3 458 197	6 897 626	6 386 467	511 159	8.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	22 009 654	1 470 426	20 539 228	22 459 898	1 920 670	8.55
	Autres créances	4 606 000		4 606 000	5 029 988	423 988	8.43
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 942 765		3 942 765	3 103 719	839 046	27.03
	Charges constatées d'avance (3)	1 060 721		1 060 721	685 762	374 960	54.68
	Total III	31 619 141	1 470 426	30 148 715	31 279 366	1 130 652	3.61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	434		434	33	401	NS
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		41 975 398	4 928 624	37 046 774	37 665 866	619 092	1.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 777 027

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 798 300)	1 798 300	1 798 300		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	592 384	592 384		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	179 830	179 830		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 022 065	4 409 620	612 446	13.89
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	825 428	812 596	12 832	1.58
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	8 418 007	7 792 729	625 277	8.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	434	33	401	NS
	Provisions pour charges				
	Total III	434	33	401	NS
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 001 000		5 001 000	
	Concours bancaires courants	3 888 577	6 035 232	2 146 655	35.57
	Emprunts et dettes financières diverses	107 392		107 392	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 156 244	10 802 808	353 436	3.27
	Dettes fiscales et sociales	3 359 264	3 538 710	179 446	5.07
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 909 119	9 347 499	4 438 381	47.48
	Total IV	28 541 520	29 803 293	1 261 773	4.23
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	119 923	79 043	40 880	51.72
	Total IV	28 541 520	29 803 293	1 261 773	4.23
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)	86 814	69 811	17 003	24.36
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	37 046 774	37 665 866	619 092	1.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

28 541 520 29 803 293

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	19 002 219	66 388 204	85 390 423	75 211 346		10 179 076	13.53
Chiffre d'affaires NET	19 002 219	66 388 204	85 390 423	75 211 346		10 179 076	13.53
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			233 515	348 799		115 283	33.05
Autres produits			353 795	161 643		192 151	118.87
Total des Produits d'exploitation (I)			85 977 733	75 721 788		10 255 944	13.54
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			47	795		749	94.14
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			73 213 486	62 789 409		10 424 076	16.60
Impôts, taxes et versements assimilés			762 422	707 637		54 785	7.74
Salaires et traitements			6 830 940	7 256 718		425 779	5.87
Charges sociales			3 006 743	3 071 353		64 609	2.10
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			154 169	167 620		13 451	8.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			151 931	65 180		86 752	133.10
Dotations aux provisions							
Autres charges			319 723	178 801		140 922	78.82
Total des Charges d'exploitation (II)			84 439 460	74 237 513		10 201 947	13.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 538 273	1 484 276		53 997	3.64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	142 567	118 299	24 268	20.51
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 437	24 890	14 454	58.07
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		82 637	82 637	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	153 004	225 826	72 822	32.25
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		33	33	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	236 461	413 678	177 217	42.84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	236 461	413 711	177 250	42.84
2. Résultat financier (V-VI)	83 457	187 885	104 428	55.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 454 816	1 296 391	158 425	12.22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		540	540	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 779	60 277	49 498	82.12
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	33	33 000	32 967	99.90
Total VII	10 811	93 817	83 005	88.48
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	326 192	345 423	19 232	5.57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 431	37 804	32 373	85.63
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	434		434	
Total VIII	332 057	383 227	51 170	13.35
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	321 246	289 411	31 835	11.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	109 854	194 384	84 530	43.49
Impôts sur les bénéfices (X)	198 288		198 288	
Total des produits (I+III+V+VII)	86 141 548	76 041 431	10 100 117	13.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	85 316 120	75 228 835	10 087 285	13.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	825 428	812 596	12 832	1.58

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

66 862 88 134
136 223 117 007

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Fonds commercial	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Titres immobilisés	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Ecart de conversion sur opérations en devises	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	14
Ventilation de l'effectif moyen	14
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	14
Honoraires des commissaires aux comptes	14
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	15
Informations en matière de crédit bail	15
Engagement en matière de pensions et retraites	16
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 37 046 774.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 85 390 422.72 Euros et dégageant un bénéfice de 825 428.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Au cours de l'exercice, la société a eu recours à un prêt PGE pour un total de 5 001 K€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

1) Règle applicable pour l'arrêté des comptes au 31/12/20 :

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels.

La valeur actuelle de l'actif retenu est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

2) Au cours des exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2018 et 2019, la société a consenti des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société FATTON NATIONAL pour un total de 1160 000 euros.

A la clôture de cet exercice, la société a consenti un abandon complémentaire de 270 000 euros. En cas de retour à meilleure fortune, la société FATTON NATIONAL s'engage à restituer ces sommes.

3) A la clôture de l'exercice 2019, la société a consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune de 50 000 euros au profit de la société GERY CONTAINER SERVICES. En cas de retour à meilleure fortune, la société GERY CONTAINER SERVICES s'engage à restituer ces sommes.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 454 684		60 399
Terrains	57 838		
Constructions sur sol d'autrui	277 556		
Installations générales agencements aménagements des constructions	203 058		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	358 161		8 418
Installations générales agencements aménagements divers	1 126 326		20 231
Matériel de transport	79 486		5 149
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	602 979		35 584
TOTAL	2 705 403		69 382
Autres participations	5 322 451		849 710
Prêts, autres immobilisations financières	299 540		48 571
TOTAL	5 621 992		898 281
TOTAL GENERAL	9 782 079		1 028 062

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 653	1 511 430	1 511 430
Terrains			57 838	57 838
Constructions sur sol d'autrui			277 556	277 556
Installations générales agencements aménagements constr.			203 058	203 058
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 620	360 959	360 959
Installations générales agencements aménagements divers		56 426	1 090 131	1 090 131
Matériel de transport		4 134	80 501	80 501
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		27 181	611 382	611 382
TOTAL		93 361	2 681 425	2 681 425
Autres participations		331 854	5 840 307	5 840 307
Prêts, autres immobilisations financières		25 450	322 662	322 662
TOTAL		357 304	6 162 969	6 162 969
TOTAL GENERAL		454 318	10 355 823	10 355 823

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	840 840	28 974	3 654	866 160
Terrains	55 228	1 274		56 502
Constructions sur sol d'autrui	277 556			277 556
Installations générales agencements aménagements constr.	201 804	668		202 472
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	328 100	11 577	5 620	334 057
Installations générales agencements aménagements divers	820 214	83 606	50 995	852 825
Matériel de transport	74 437	3 038	4 134	73 341
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	549 866	25 033	27 181	547 718
TOTAL	2 307 204	125 196	87 930	2 344 470
TOTAL GENERAL	3 148 044	154 170	91 585	3 210 629

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	28 974				
Terrains	1 274				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	668				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 577				
Instal.générales agenc.aménag.divers	83 606				
Matériel de transport	3 038				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 033				
TOTAL	125 196				
TOTAL GENERAL	154 170				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	33	434	33		434
TOTAL	33	434	33		434

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	247 568				247 568
Sur comptes clients	1 318 537	151 931	42		1 470 426
TOTAL	1 566 105	151 931	42		1 717 994
TOTAL GENERAL	1 566 138	152 365	75		1 718 429
Dont dotations et reprises d'exploitation		151 931	42		
exceptionnelles		434	33		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 777 028	1 777 028	
Autres immobilisations financières	322 662	0	322 662
Clients douteux ou litigieux	1 702 195	1 702 195	
Autres créances clients	20 307 459	20 307 459	
Personnel et comptes rattachés	2 963	2 963	
Impôts sur les bénéfices	908 727	908 727	
Taxe sur la valeur ajoutée	965 900	965 900	
Divers état et autres collectivités publiques	64 622	64 622	
Groupe et associés	1 060 677	1 060 677	
Débiteurs divers	1 603 111	1 603 111	
Charges constatées d'avance	1 060 721	1 060 721	
TOTAL	29 776 065	29 453 403	322 662

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 888 577	3 888 577		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 001 000	5 001 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 156 244	11 156 244		
Personnel et comptes rattachés	1 265 406	1 265 406		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	874 741	874 741		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 048 021	1 048 021		
Autres impôts taxes et assimilés	171 096	171 096		
Groupe et associés	107 392	107 392		
Autres dettes	4 909 119	4 909 119		
Produits constatés d'avance	119 923	119 923		
TOTAL	28 541 520	28 541 520		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 001 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	17 983			17 983

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle			379 437	379 437	
Total			379 437	379 437	

Au titre de l'exercice clos le 31/12/20 et en application du règlement 2016-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actif incorporels.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage qui correspond à la durée d'utilisation réelle des immobilisations.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	1 à 5 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans
concessions, licences, logiciels	linéaire	1 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	44 817
Créances clients et comptes rattachés	1 496 918
Autres créances	244 755
Total	1 786 490

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35 599
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 469 138
Dettes fiscales et sociales	1 319 179
Autres dettes	372 305
Total	6 196 220

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 060 721
Total	1 060 721
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	119 923
Total	119 923

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation	434			86 814
Total	434			86 814

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	19 002 219
ETRANGER ET CEE	66 388 204
Total	85 390 423

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	44
Agents de maîtrise et techniciens	65
Employés	63
Ouvriers	20
Total	192

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	236 461	153 004
Dont entreprises liées		136 223

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 51 885 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 51 885 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Crédit bail mobilier	112 739	112 739
Total (1)		112 739

Engagements reçus

Crédit d'enlèvement des douanes	3 294 604
Autres cautions	647 495
abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	1 480 000
- FATTON NATIONAL 1 430 000 euros	
- GERY CONTAINERS SERVICES 50 000 euros	
Total	5 422 099

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				315 730	315 730
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				163 453	163 453
- dotations de l'exercice				69 263	69 263
Total				232 716	232 716
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				243 221	243 221
- exercice				65 106	65 106
Total				308 327	308 327
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				54 275	54 275
- entre 1 et 5 ans				57 290	57 290
Total				111 565	111 565
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				810	810
- entre 1 et 5 ans				364	364
Total				1 174	1 174
Montant en charge sur l'exercice				66 862	66 862

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le passif social se monte à 535 660 euros à la clôture de l'exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		535 660	

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- écart de conversion	86 814
Total des accroissements	86 814
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	145 000
Autres :	
- écart de conversion	434
Total des allègements	145 434

Société TRANSPORTS P.FATTON
69624 VILLEURBANNE CEDEX

Page: 17

B. Renseignements globaux

TRANSPORTS P. FATTON
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1 798 300 euros
Siège social : "Le Premium" - 131 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
956 508 469 RCS LYON

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance
M. Pierre FATTON



TRANSPORTS P. FATTON
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1 798 300 euros
Siège social : "Le Premium", 131 Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE
956 508 469 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 825 428,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	825 428,15 euros
- A titre de dividendes aux actionnaires	300 316,10 euros
Soit 16,70 euros par action	
- Le solde, soit la somme de	525 112,05 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élèverait ainsi à 5 547 177 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 148 880,50 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 151 435,60 euros.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
31.12.2019	200 150,79 €	99 223,95 €	100 926,84 €
31.12.2018	100 165,31 €	69 691,84 €	30 473,47 €
31.12.2017	Néant	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2021

Cette résolution est adoptée :

Vote pour : 15452 voix

Vote contre : -

Abstention : -

Certifié conforme
Le Président du Directoire
M. Guillaume FATTEN

ORIAL

**Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09**

CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES

**555 chemin du Bois
BP 174
69140 RILLIEUX LA PAPE**

(15)

**TRANSPORTS P. FATTON
S.A. au capital de 1 798 300 €uros
Le Prémium
131 Boulevard de Stalingrad
69624 VILLEURBANNE CEDEX
956 508 469 RCS LYON**

EXEMPLAIRE GREFFE

SA TRANSPORTS P.FATTON

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPORTS FATTON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Le secteur du transport des marchandises est touché par une conjoncture défavorable.

La société Fatton et ses filiales n'échappent pas à cette problématique.

Dans ce contexte, nous constatons que les critères relatifs à la valorisation de quelques filiales de la société Transport Fatton connaissent l'évolution suivante.

En K€	Valeur des titres au bilan			Avances diverses			Situation nette		
	Brut	Net	Net N - 1	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Fatton National	3 153	3 003	3 003	1 540	1 276	1 076	39	46	51
Fatton Logistica	44	0	0	1 179	1 205	1 309	-755	-826	-883
Fatton New York	35	0	0	2 121	1 812	1 207	-751	-709	-178
Fatton Canada	18	0	0	597	529	328	-333	-248	-130
GCS	279	279	279	317	272	270	-65	29	97
Next Transports et Logistique	84	84	84	729	868	731	-622	-596	-547
Total	3 613	3 366	3 366	6 483	5 962	4 921	-2 487	-2 305	-1 590

Si la conjoncture ne connaît pas un retournement favorable et si les plans de restructuration et d'organisation des filiales concernées n'aboutissent pas, la valorisation de ces sociétés et la liquidité des avances consenties pourraient être remises en cause. Il conviendrait alors de procéder à d'éventuelles provisions en tenant compte d'indicateurs pertinents dans chacune des filiales.

L'incidence de telles provisions est difficile à déterminer compte tenu des incertitudes inhérentes.

Sous cette réserve, déjà effectuée dans notre précédent rapport, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, , outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, et le cas échéant, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 15 juin 2021

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

Pour CA CONSULTANTS & AUDITEURS ASSOCIES
Co-Commissaire aux Comptes

Olivier EMONARD, Associé
Commissaire aux Comptes